

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1057

Artikel: Thoune, une région sinistrée...
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'épargne des ménages

(ag) On voudrait nous faire croire que les Suisses dépensent trop et n'épargnent pas assez. La campagne électorale fut encore l'occasion d'entretenir cette idée fausse.

Or les comptes nationaux pour 1990 donnent les positions suivantes:

Epargne des sociétés (bénéfices non distribués et provisions):	18,4 mia
Epargne des assurances sociales (pour l'essentiel, le second pilier):	21,3 mia
Epargne des ménages:	23,1 mia

L'importance de ces trois postes (62,8 mia) qui correspond au cinquième du PNB est unique au monde. ■

Richesse et logement

(réd) Numerus, le courrier statistique vaudois, publie les résultats d'une recherche sur la proportion de propriétaires en fonction du revenu net figurant sur la déclaration d'impôt (soit le revenu du ménage après déduction des frais d'acquisition du revenu, mais avant les déductions sociales). Cette étude confirme ce que l'on pouvait pressentir: plus le revenu est élevé et plus le contribuable est âgé, plus il y a de probabilités qu'il soit propriétaire. Et si 56% des indépendants sont propriétaires, 22,2% seulement des salariés possèdent leur logement (moyenne cantonale: 26,8%). En fait, quelle que soit leur classe de revenu, le taux de propriétaires chez les indépendants est toujours au-dessus de la moyenne cantonale. Ainsi 41% des indépendants ayant un revenu net nul sont propriétaires de leur logement, contre 15,3% des salariés. Avec un revenu situé entre 35 100 et 40 000 francs, près de la moitié des indépendants sont propriétaires, contre seulement 12,6% des salariés.

Il faut des revenus élevés (150 000 francs et plus) pour que la différence entre le taux de propriétaires salariés et indépendants ne dépasse pas 5 points. Dans les classes de revenus situées entre 25 000 et 70 000 francs, la différence

dépasse toujours 30 points, en faveur des indépendants.

Il ne faut certainement pas disposer de moins d'argent pour se payer un logement quand on est indépendant. Mais les possibilités d'emprunter sont plus grandes et il est probable que le revenu net déclaré des salariés correspond davantage à la réalité que celui des indépendants. ■

Thoune, une région sinistrée...

(cfp) Les mesures prises par la Commission fédérale des banques contre la caisse d'épargne et de prêts de Thoune (SLT) ont intéressé les médias parce qu'il s'agissait d'un événement insolite en Suisse. Pour la ville de Thoune, c'est un coup du sort supplémentaire s'ajoutant à une série de malheurs qui ne paraît pas prête de prendre fin.

En 1979, l'arrivée du financier Werner K. Rey dans l'entreprise métallurgique Selve avait été jugée favorable. Pour la Banque cantonale bernoise, c'était une raison d'accepter de collaborer au maintien d'une grande entreprise. On connaît la suite: Selve, fondée en 1895, va fermer et licencier au moins 200 collaborateurs (il y en a eu jusqu'à 1200). Omni Holding et Werner K. Rey occasionnent des pertes énormes à leurs bailleurs de fonds (un à deux bénéfices annuels pour la seule Banque cantonale bernoise si le pire des scénarios se réalise).

Actuellement, les projets de modifications structurelles pour la défense helvétique auront des conséquences importantes pour Thoune, la plus ancienne place d'armes de Suisse (en 1818 la ville triompha de Lucerne, Zurich et Lenzbourg comme siège de l'école militaire fédérale).

Non seulement 15% de la superficie de la ville de Thoune appartient à la Confédération, mais des centaines d'emplois vont être supprimés à la Fabrique de construction et à la Fabrique de munitions. Comment se comportera l'employeur public pour faciliter la reconversion? Et que fera le propriétaire foncier fédéral pour aider l'arrivée de nouvelles entreprises? Rares sont ceux qui prennent au sérieux la proposition du municipal démocrate-chrétien de la ville de Berne de centraliser l'administration militaire fédérale à Thoune.

Au surplus, la débâcle financière de Thoune ne doit pas faire oublier la reprise de la Banque de Thoune (Bank in Thun) par la Banque cantonale de Berne en octobre 1990. Il s'agissait déjà, dans des conditions moins défavorables que pour la SLT, d'éviter un surendettement trop important. ■

Qui s'exprime ?

(cfp) Les réponses à la mise en consultation du projet de constitution cantonale élaboré par la commission du Grand conseil bernois ont été analysées et font maintenant l'objet d'une brochure.

Il y a dix partis représentés au Grand Conseil ainsi que vingt-et-une sections ou commissions de ces partis comme, pour la partie francophone, le Parti socialiste du Jura bernois et un groupe de travail «nouvelle constitution» de l'UDC du Jura bernois qui ont participé à cette consultation.

Huit organisations économiques ont donné leur avis et, parmi elles, le Centre patronal lié avec le Centre patronal vaudois.

Quarante-sept associations, organisations et même entreprises, classes d'école, de même que des paroisses et communes, des institutions politiques, dont l'Association des préfets bernois, ne se sont pas privées de ce droit de s'exprimer.

Pour les réponses individuelles, il faut faire la distinction entre 261 personnes qui ont donné un avis sans ligne directrice et 1061 personnes qui ont utilisé à peu près les mêmes termes pour demander une version plus chrétienne de l'introduction à la nouvelle constitution.

Le Conseil exécutif a aussi fait part de son appréciation du texte parlementaire.

Dans les 377 réponses, et en faisant abstraction des 1061 quasiment semblables, il y a eu 2583 propositions.

Les participants de langue allemande ont manifesté leur opinion dans une plus grande mesure que leur part à la répartition linguistique des langues, puisque 93,8% des réponses individuelles étaient en allemand (proportion de l'allemand dans le canton: 91,9%) et 6,2% en français (8,1%). Les femmes sont restées discrètes (39 contre 198 hommes pour une absence d'indication dans 20 cas). Enfin toutes les classes d'âge sont représentées. ■